

AVENUE À
FORESTVILLE



TARIFICATION

des services dispensés par la Ville de Forestville

ANNEXES

A - ADMINISTRATION au 01-01-2026	2
B- LOISIRS au 12-08-2026	3
C- TOURISME au 12-08-2026	9
D- AÉROPORT au 01-01-2026	10
E- N/A	
F- TRAVAUX PUBLICS au 01-01-2026	12
G- INSTALLATIONS PORTUAIRES 11-03-2026.....	13

IPC au 1er janvier 2026 - 2.3 %



FORESTVILLE
PER SYLVAM - PAR NOS FORÊTS

Ville de Forestville
1, 2^e Avenue
Forestville (Québec) GOT 1E0

greffe@forestville.ca
ville.forestville.ca

ANNEXE A – ADMINISTRATION

Prix en vigueur au 1^{er} janvier 2025

A-1 ADMINISTRATION			Tarif		
			Particulier	OBNL	Description
A-1.1	Chèque NSF		52.31 \$	52.31 \$	Par chèque
A-1.2	Lettre certifiée envoyée aux contribuables		selon tarif de Poste Canada		
A-1.3	Photocopie (toute grandeur)	noir et blanc	0.42 \$	0.18 \$	la copie
		Couleur	1.57 \$	0.42 \$	la copie
A-1.4	Plastification	Carte d'affaires	1.57 \$	0.60 \$	l'unité
		8½ x 11	1.81 \$	0.90 \$	l'unité
		8½ x 14	1.81 \$	0.90 \$	l'unité
		11 x 17	2.42 \$	1.21 \$	l'unité
A-1.5	Télécopie	Envoi	6.03 \$	2.42 \$	par document
		Réception noir & blanc	0.42 \$	0.18 \$	la feuille
		Réception couleur	1.57 \$	0.42 \$	la copie
A-1.6	Épinglettes		5.81 \$	---	l'unité
A-1.7	Porte-clés		5.81 \$	---	l'unité
A-1.8	Document nécessitant une recherche aux archives (taxes, rôle d'évaluation, factures, etc.)		30.16 \$	30.16 \$	l'heure (min. 25 \$)
A-1.9	Unité d'évaluation en ligne		Selon tarification fournisseur informatique PG Solutions		
A-1.10	Enveloppe blanche	Lettre	0.25 \$	0.25 \$	l'unité
		Légal	0.36 \$	0.36 \$	l'unité
A-1.11	Carton	Lettre	1.38 \$	1.38 \$	l'unité
		Légal	1.75 \$	1.75 \$	l'unité

- Les frais de poste sont applicables sur tout envoi.
- Les taxes sont applicables sur les produits et services.
- Adopté le 14 juin 2022 (R-220614-176) + IPC Québec au 1^{er} janvier de chaque année

ANNEXE B – LOISIRS

Prix en vigueur au 12 août 2025

B-1 Salle Ginette B-Sirois (Activités sociales, soirée, repas avec bar)				TARIF	
B-1.1	OBNL	Mineur	Gratuit		
		Adulte	133.50 \$		
B-1.2	OBNL non résident	Mineur	133.50 \$		
		Adulte	240.30 \$		
B-1.3	Privé (compagnie, etc.)	Résident	427.00 \$		
		Non-résident	534.00 \$		
B-1.4	Mariage (dépôt de 150 \$ non remboursable)			427.00 \$	
B-1.5	Particulier (fête familiale / party de Noël, activité sociale, funérailles)			213.50 \$	
• Les frais de droits d’auteurs seront chargés selon le tarif réel payé par la Ville.					
	À titre indicatif, voici les tarifs en vigueur en 2022		Capacité	Sans danse	Avec danse
		a)	0-100	35.99 \$	72.02 \$
		b)	101-300	51.77 \$	103.61 \$
		c)	301-500	108.02 \$	216.06 \$
		d)	+ 500	153.04 \$	306.08 \$
• Toute demande de location pour événement spécial de 1 jour sans bar sera étudiée individuellement.					

B-2 Salle Ginette B.-Sirois & Hall aréna (Assemblées, fêtes d'enfants, brunch)			TARIF
B-2.1	OBNL	Mineur	Gratuit
		Adulte	Gratuit
B-2.2	OBNL non résident	Mineurs	80.00 \$
		Adultes	133.50 \$
B-2.3	Privés (compagnies, etc.)	Résidents	133.50 \$
		Non-résidents	213.60 \$
B-2.6	But Lucratif		187.00 \$
B-2.7	Particuliers		160.00 \$
• Dans le cas de location en série le coût est réduit de 50 % pour les journées supplémentaires. • Pour location en série, se référer au tarif gymnase double sans contrat (ex: cours de danse, conditionnement physique, etc).			

B-3 Salle Armand-Topping et local réunion			TARIF
B-3.1	OBNL	Mineur	Gratuit
		Adulte	Gratuit
B-3.2	OBNL non résident	Mineur	21.50 \$
		Adulte	53.50 \$

- Les taxes sont incluses dans les tarifs de l’annexe B.
- Des frais supplémentaires seront chargés lors de congé férié ou en dehors des heures normales d'ouverture. (Frais ouverture et fermeture de portes) Frais réels.
- Adopté le 8 octobre 2024 (R-241008-171) + IPC Québec au 1^{er} janvier de chaque année

ANNEXE B – LOISIRS

Prix en vigueur au 12 août 2025

B-3 Salle Armand-Topping et local réunion			TARIF
B-3.3	Privé (compagnie, etc.)	Résident	107.00 \$
		Non-résident	117.50 \$
B-3.4	Particulier (sans raison social)	Exposition	80.00 \$
		Réunion	53.50 \$
• Le tarif s'applique par jour de représentation. Les journées additionnelles seront facturées à 50 %, à partir de la troisième journée.			

B-4 Bingo / Salle Ginette B.-Sirois ou aréna			TARIF
B-4.1	Associé résident	Mineur	Gratuit
		Adulte	107.00 \$

B-5 Aréna (spectacle, exposition, etc.)			TARIF
B-5.1	Spectacle but lucratif		1 068 \$ + frais encourus
B-5.2	Spectacle OBNL	Avec ou sans bar	215.00 \$ + Droits d'auteurs
B-5.3	Événement OBNL résident	Avec ou sans bar	55.00 \$ / hre + Sécurité
B-5.4	Événement privé et particulier	Avec ou sans bar	Sur demande
- Le tarif s'applique par jour de représentation. Les journées additionnelles seront facturées à 50 %. Sont inclus dans tous les tarifs la préparation et le démontage. - Toute demande de location pour événements spéciaux (1 jour) sans bar sera étudiée individuellement.			

B-6 Location de glace			TARIF
B-6.1	Patinage	Étudiants	Gratuit
		Adulte	Gratuit
B-6.2	Hockey libre	15 ans & +	5.00 \$
		14 ans & - (responsable adulte obligatoire)	3.00 \$
	Hockey bottine libre	15 ans & +	5.00 \$
	Carte de saison individuelle	Adulte	40.00 \$
B-6.3	Résident adulte	Avec contrat demi-saison & +	90.00 \$
		Sans contrat	96.00 \$
B-6.4	Non-résident adulte	Avec contrat demi-saison & +	107.00 \$
		Sans contrat	128.00 \$

- Les taxes sont incluses dans les tarifs de l'annexe B.
- Des frais supplémentaires seront chargés lors de congé férié ou en dehors des heures normales d'ouverture. (Frais ouverture et fermeture de portes) Frais réels.
- Adopté le 8 octobre 2024 (R-241008-171) + IPC Québec au 1^{er} janvier de chaque année

ANNEXE B – LOISIRS

Prix en vigueur au 12 août 2025

B-6 Location de glace			TARIF
B-6.5	Location activité glace	Organisme mineur résident	Gratuit
		Scolaire	69.50 \$
		Mineur résident	69.50 \$
		Mineur non-résident	80.00 \$
B-6.6	Tournoi	Étudiants	Sécurité
		Adulte	27.00 \$ / hre + sécurité + premiers soins

B-7 Locaux scolaires et bibliothèque Camille Bouchard			TARIF
B-7.1	Gymnase Polyvalente OBNL ou service offert à la population	Avec contrat demi-saison et +	20.00 \$/hre + frais encourus
		Sans contrat	35.40 \$/hre + frais encourus
B-7.2	Gymnase Polyvalente et École St-luc (groupe restreint, comité social)	Avec contrat demi-saison et +	35.40 \$/hre + frais encourus
		Sans contrat	39.50 \$/hre + frais encourus
B-7.3	Gymnase École St-Luc sur semaine	Avec contrat demi-saison et +	20.00 \$/hre
		Sans contrat	31.00 \$/hre
B-7.4	Pavillon des arts	Mineur	Gratuit
		Pour événement (OBNL)	37.50 \$ / l'heure
B-7.5	Bibliothèque Camille Bouchard	Carte individuelle	Gratuit
		Carte familiale	Gratuit
		Carte individuelle non-résident	17.00 \$
		Carte familiale non-résident	29.00 \$
		Internet membre	2.00 \$ / hre
		Internet non membre	4.00 \$ / hre
• Les organismes mineurs n'ont aucuns frais pour la location de gymnase • Pour location d'équipement et de matériel, voir annexe Commission scolaire			

B-8 Service et matériel divers			TARIF
B-8.1	Appareil audio-vidéo	Particulier	N/A
		OBNL	gratuit
B-8.2	Chaises	Particulier	Aucun prêt
		OBNL	Sur demande
B-8.3	Estrade portative	Particulier	Sur demande
		OBNL	Transport

- Les taxes sont incluses dans les tarifs de l'annexe B.
- Des frais supplémentaires seront chargés lors de congé férié ou en dehors des heures normales d'ouverture. (Frais ouverture et fermeture de portes) Frais réels.
- Adopté le 8 octobre 2024 (R-241008-171) + IPC Québec au 1^{er} janvier de chaque année

ANNEXE B – LOISIRS

Prix en vigueur au 12 août 2025

B-8 Service et matériel divers			TARIF
B-8.4	Rouleau de nappe		Prix réel + 20 %
B-8.5	Tables	Particulier	Aucun prêt
		OBNL	Sur demande
• Aucune livraison de chaises ou de tables à l'extérieur de la bâtisse. • Les organismes sont responsables de tout bris du matériel et de la manutention (aller-retour). • Des frais supplémentaires pourront être chargés, lors de congé férié ou en dehors des heures normales d'ouverture.			

B-9 Bar			TARIF
B-9.1	Bière	330 ml	5.75 \$
		473 ml	8.00 \$
B-9.2	Cognac		6.00 \$
B-9.3	Spiritueux		5.50 \$
B-9.4	Limonade		3.00 \$
B-9.5	Barcardi		7.00 \$
B-9.6	Vin	162 ml	7.00 \$
		750 ml	18.00 \$
B-9.7	Chips		2.25 \$
B-9.8	Boisson gazeuse		2.25 \$
Ces prix sont sujets à changement sans préavis dans le cas d'une hausse de prix du distributeur.			

B-10 Piscine			TARIF
B-10.1	Carte	Familiale	71.00 \$
		Adulte	37.50 \$
		Enfants	32.00 \$
B-10.2	Admission	Adulte	3.00 \$
		Enfants	2.00 \$
B-10.3	Location à l'heure	Résident	81.00 \$
		Non-résident	96.50 \$
B-10.4	Cours parent-enfant et nageur 1 à 3	Résident	36.00 \$
		Non-résident	41.00 \$
B-10.5	Cours nageur 4 et 5	Résident	41.00 \$
		Non-résident	46.00 \$
B-10.6	Cours nageur 6 à 8 (incluant jeune sauveteur)	Résident	46.00 \$
		Non-résident	51.00 \$

- Les taxes sont incluses dans les tarifs de l'annexe B.
- Des frais supplémentaires seront chargés lors de congé férié ou en dehors des heures normales d'ouverture. (Frais ouverture et fermeture de portes) Frais réels.
- Adopté le 8 octobre 2024 (R-241008-171) + IPC Québec au 1^{er} janvier de chaque année

ANNEXE B – LOISIRS

Prix en vigueur au 12 août 2025

B-11 Parcs			TARIF
B-11.1	Terrain de balle	Saison (ligue)	400.00 \$
		Saison (sociale)	80.00 \$ partie 430.00 \$ minimum
		La partie (semaine)	55.00 \$
		La partie (fin semaine)	133.50 \$
		Tournoi comprend entretien du terrain 1 fois	125.00 \$/jour
		Tournoi demande supplémentaire pour faire terrain	Frais encourus
		But lucratif	160.00 \$ + frais encourus
B-11.2	Baseball mineur		Gratuit
B-11.3	Camp de jour	Selon horaire normal -résident - 1 enfant	115.00 \$
		Selon horaire normal résident - Famille	145.00 \$
		Selon horaire normal non-résident - 1 enfant	140.00 \$
		Selon horaire normal non-résident - Famille	175.00 \$
		Frais de surveillance pour les jeunes qui apporte leur dîner	42 \$ pour l'été
		Option sport résident – par jeune	140.00 \$
		Option sport non-résident – par jeune	170.00 \$
B-11.4	Tennis		Gratuit
B-11.5	Terrain soccer		Gratuit
B-11.6	Planche à roulette, parc, basket ball		Gratuit
• Les tarifs du camp de jour (B-11.3) seront en vigueur en 2023.			

- Les taxes sont incluses dans les tarifs de l'annexe B.
- Des frais supplémentaires seront chargés lors de congé férié ou en dehors des heures normales d'ouverture. (Frais ouverture et fermeture de portes) Frais réels.
- Adopté le 8 octobre 2024 (R-241008-171) + IPC Québec au 1^{er} janvier de chaque année

ANNEXE C – TOURISME

Prix en vigueur au 12 août 2025

C-1 CAMPING DE LA BAIE-VERTE		Tarif (plus taxes applicables)	
			Description
C-1.1	Roulotte, tente-roulotte, véhicule récréatif, Westfalia	53.00 \$	/ jour
		270.00 \$	/ semaine
		710.00 \$	/ mois / 30 jours consécutifs
		1 436.00 \$	/ saison
C-1.2	Tente (toute grandeur) sans services (pas plus de 2 tentes par terrain)	34.50 \$	/ jour
		132.00 \$	/ semaine
C-1.3	Tente (toute grandeur) avec électricité et eau potable	43.00 \$	/ jour
		152.00 \$	/ semaine
C-1.4	Prêt-à-camper (location minimum 2 jours)	167.50 \$	/ jour
C-1.5	Douche (monnayeurs à jetons)	3.00 \$	/ 5 minutes
C-1.6	Laveuse (monnayeurs à jetons)	3.00 \$	/ par cycle
C-1.7	Sécheuse (monnayeurs à jetons)	3.00 \$	/ 30 minutes
C-1.8	Bois de chauffage	Prix coûtant	

C-2 BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE		Tarif
C-2.1	Vidange VR	Gratuit
C-2.2	Recharge borne électrique	1.50 \$ l'heure

- Les taxes sont applicables sur tous les produits et services.
- C-1.1 à C-1.8 adopté le 8 octobre 2024 (R-241008-172)
- C-2.2 adopté le 8 novembre 2022 (R-221108-274)

ANNEXE D - AÉROPORT

Prix en vigueur au 1^{er} janvier 2025

D-1 AÉROPORT		TARIF	DESCRIPTION
D-1.1	Essence (Jet-B, Avgaz etc.)	Prix achat	+ 25 %
		+ 30.40 \$	avitaillement
D-1.2	Stationnement aéronef	17.51 \$	/ nuit
		87.57 \$	/ semaine
		291.89 \$	/ mois
D-1.3	SOPFIM	Selon négociation négociée	
D-1.4	Location aéroport	2 189.24 \$	/ événement
D-1.5	Salon V.I.P.	1 322.07 \$	/ année
D-1.6	Local du sous-sol	1 094.60 \$	/ mois
D-1.7	Électricité	18.09 \$	/ jour
D-1.8	Huile	Prix d'achat	+ 25 %

- Les taxes sont applicables sur tous les produits et services.
- Adopté le 13 septembre 2022 (R-220913-240) + IPC Québec au 1^{er} janvier de chaque année

ANNEXE E - UTILISATEURS

N'EST PLUS APPLICABLE

ANNEXE F - TRAVAUX PUBLICS

Prix en vigueur au 1^{er} janvier 2025

F-1 TRAVAUX PUBLICS		Tarif	
F-1.1	Location machinerie lourde	Selon taux de location de machinerie lourde en vigueur (décrété par le gouvernement du Québec)	
F-1.2	Location machinerie et outillage	Selon taux de location de machinerie et outillage en vigueur (décrété par le gouvernement du Québec)	
	a) Remorque à benne basculante	18.60 \$	l'heure + temps homme
	b) Camion-flèche	34.87 \$	l'heure + temps homme
F-1.3	Temps homme	Selon convention collective en vigueur	+ 22 %
F-1.4 *	a) Ouverture de valve** b) Fermeture de valve**	46.50 \$	durant les heures normales de travail
		46.50 \$	+ temps supplémentaire, après les heures normales de travail, selon convention collective en vigueur
		Temps hommes si rappel au travail de l'employé	Selon convention collective en vigueur + 22 %
F-1.5	Article de tuyauterie	Prix payé	+ 15 %
F-1.6	Récupération des biens suite à l'éviction par huissier***	72.40 \$	par véhicule (comprends le véhicule et la main-d'œuvre)
		6.03 \$	par jour pour l'entreposage.
F-1.7	Entrée de service nouvelle construction	1 104.30 \$	Durant les heures normales de travail seulement
* Gratuité si la demande est effectuée 48 heures à l'avance et que le travail s'effectue durant les heures normales de travail. ** Pour ouverture et fermeture de valve, si l'employé reste sur place moins de 30 minutes, seule une ouverture sera chargée. *** Les frais devront être payés avant d'aller chercher les biens.			

- Les taxes sont applicables sur tous les produits et services.
- Adopté le 13 septembre 2022 (220913-240) + IPC Québec au 1^{er} janvier de chaque année

ANNEXE G - INSTALLATIONS PORTUAIRES

Prix en vigueur au 11 mars 2025

G-1 INSTALLATIONS PORTUAIRES		TARIF	DESCRIPTION
G-1.1	Droit de quayage	0.74 \$	Chargement ou déchargement de sable, pierre, gravier
		1.01 \$	Chargement ou déchargement de sel de voirie
		1.13 \$	Chargement de copeaux de bois.
G-1.2	Droits de port et d’amarrage	1.99 \$	Taux - longueur du bateau (nombre de mètre / jour)
		61.30 \$	Traversier Rimouski-Forestville (tarif / jour)
G-1.3	Service eau potable sur le quai	3.85 \$	M³
G-1.4	Frais de priorisation	5 812.09 \$	Sans bail - Tarification annuelle
		2 906.04 \$	Avec bail - Tarification annuelle
En cas de demandes de chargement et de déchargement de nouvelles matières et autres matières et produits la tarification sera mise à jour au cas par cas, selon les taux de Transport Canada.			

G-2 - DÉBARQUEMENT EXCEPTIONNEL		TARIF	DESCRIPTION
G-2.1	Droit de port	Tonnage de l'équipement (pièces usinées ou manufacturées hors normes (incluant machinerie lourde) - Le plus élevé entre le poids et le volume	
		3.46 \$	/ m ³
		6.49 \$	/ tonne métrique
G-2.2	Utilisation de la route Maritime	1 024.00 \$	/ jour
G-2.3	Investissement à la revitalisation du milieu	1 024.00 \$	/ déchargement
G-2.4	Frais d'administration	10 %	/ de la facture sans les taxes
G-2.5	Impacts collatéraux, limitations d'usage et compensation	5 %	/ de la facture sans les taxes

G-3 - AIRE D'ENTREPOSAGE		TARIF	
G-3.1	Droits de séjour des marchandises dans l'aire de transit	0-100	0.34 \$ / m ² par jour
		101-200	0.29 \$ / m ² par jour
		201-300	0.25 \$ / m ² par jour
		301 & plus	0.20 \$ / m ² par jour
		minimum	20.48 \$ / jour

Les tarifs seront majorés au 1^{er} janvier de chaque année selon IPC Québec

- Les taxes sont applicables sur tous les produits et services.
- Adopté le 11 mars 2025 (250311-66) + IPC Québec au 1^{er} janvier de chaque année